

lais Cédric Bégué (Péranque Grisolles) et Jean-Michel Jacquet (Péranque Bouillac) ont remporté la coupe du Crédit Agricole, face à Georges Éven et Hubert Michel de Montpezat-de-Quercy.

Les demi-finalistes sont David Sanchez (Montbarrier)-Denis Darennes (Monrech) et Jean-Frédéric Grondin et Guy Tanitte (Dieupentale).



di, une visite guidée " au fil de la laine " a permis la découverte à pied de la ville, son histoire, son architecture, son activité économique de «délainage». Plus ludique, la Maison du bois et du jouet divertissant, a offert un véritable voyage initiatique dans le monde du bois. Découverte de plus de 1500 jeux et jouets, en bois, du monde entier, d'hier à aujourd'hui.

Balade touristique à vélo : Une journée de balade à vélo a été organisée par Bernard Poisse de Loisirs Monbéquinois avec la Gaule Finhaise et l'association Loisirs et Culture de Canals (Alec), a permis à une trentaine de participants de passer une belle journée déburée le matin sur la place de Canals avec le café offert par l'Alec. Cette balade a fait découvrir les vestiges du phare de l'Aéropostale.

Michel Vayssières a apporté quelques explications, puis celle du lavoir de Monbéqui présenté par Michel Chaumaz. A midi, le poulet basquaise cuisiné par Serge Bienkowski, a été servi sur les bords du lac de Camp de la Motte. Certains se sont initiés à la pêche avec Christophe Sabatier. D'autres ont visité le musée de Finhan sous la conduite de Norbert Garguy et l'église avec l'abbé Thouron.



Les sorties de l'ALEC

Un petit tour à Mazamet. Le but du voyage était de traverser la passerelle de Mazamet, longue de 140 mètres, à 70 mètres au-dessus de la rivière Arnette. Mais les conditions météorologiques n'ont pas permis cette traversée. Donc, pour les 37 participants, le programme du matin a été : la montée vers le village médiéval de Hautpoul (en navette). Après la visite du village, sur son piton rocheux, qui domine Mazamet de plus de 300 mètres, le restaurant " Le boulevard " a accueilli le groupe. Pendant l'après-mi-

AGENDA 2019

- 25 juillet : l'ALEC organise à la salle Communale un pique-nique à 19 h 30 et projection en plein air du film «Bécassine» à 22 heures.
- 3 août au lundi 5 août : fête locale
- 3 août : repas, feu d'artifice et animation avec l'orchestre Next - Réservations : 06 65 72 08 75
- 4 août : tournée des bouquets et messe en musique, apéritif concert offert sur la place du village. Possibilité de restauration sur site. Soirée animée par Eric Bouvelle et son orchestre.
- 5 août : concours de pétanque l'après-midi suivi en soirée de grillades et soirée disco.

- 3 et 4 août : Ball Trap (Domaine du Périgal)
- 8 septembre : Loto en plein air organisé par le comité des fêtes
- 15 septembre : l'ALEC organise un vide grenier
Réservations : 06.85.37.76.62
- 22 septembre : l'ALEC organise Carrefour des passions (expo, concours photos, concours «découverte de Canals»..) repas cassoulet - salle communale
- 5 et 6 octobre : l'ALEC organise un week-end randonnée pédestre en Aubrac
- 15 octobre : journée prévention routière (code de la route, simulation de conduite...) organisée par l'ALEC à la salle communale

Etat civil

Naissances :

- Sarah BERNADET le 29 Mai 2019 à Montauban

Décès :

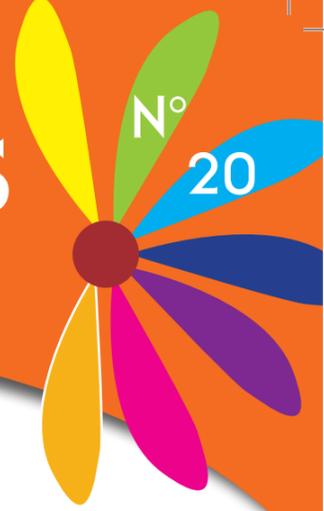
- BROS Pierre, Norbert, Paul, Marcel, Eugène le 06 Mai 2019 à Lauzerte



Le Petit Canalais

Juillet 2019

N° 20



INFOS MAIRIE

Budget

SOMMAIRE

Page 1

- BUDGET

Page 2

- ÉCOLE
- INAUGURATION DE LA CENTRALE D'ENROBAGE
- POUR INFOS

Page 3

- INAUGURATION DE LA CENTRALE D'ENROBAGE
- RÉTROSPECTIVE

Page 4

- RÉTROSPECTIVE
- AGENDA
- ÉTAT CIVIL



Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 avril dernier pour le vote du budget. Le maire a rappelé sa volonté d'avoir un budget équilibré et maîtrisé. Ces grands équilibres sont respectés en dépit d'un contexte économique difficile. C'est donc un budget de continuité qui a été adopté reposant sur une gestion rigoureuse des finances. La commune poursuit donc son cap avec un budget qui confirme la qualité de sa situation financière avec une maîtrise de l'endettement, une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un bon niveau d'autofinancement. Ainsi le Compte Administratif de la Commune s'élève :

- à un excédent de fonctionnement de clôture 2018 de + 213 858,22 €
 - à un excédent d'investissement de clôture 2018 à + 268 076,95 €
- Concernant le Budget primitif 2019 de la Commune, équilibre entre recettes et dépenses :
- section Fonctionnement : 749 405,22 €
 - section Investissement : 608 292,95 €
- L'équipe municipale a établi son budget sans revalorisation des taux d'imposition, ainsi à l'unanimité le maintien des mêmes taux que 2018 a été adopté.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Adresse de la mairie de Canals
Hôtel de ville de Canals
110 rue des Ecoles
82170 Canals

Horaires de la mairie de Canals
Le lundi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30
Le jeudi : de 9h00 à 12h00
Le samedi : de 9h00 à 12h00

Contactez la mairie de Canals
Téléphone : 05 63 67 31 63
Fax : 05 63 67 31 53
E-mail : mairie-canals@info82.com
Site : www.ville-canals.fr



Inauguration de la centrale d'enrobage



La société SMEG NORD et MATERIAUX DE GARONNE a inauguré l'usine d'enrobage et le dépôt de granulats située 319 chemin Bicard à Canals dont la mise en service a eu lieu il y a un an environ. La centaine de personnes présente a pu visiter les installations depuis les enceintes de stockage, l'ensemble de la machinerie au poste de pilotage. Les visiteurs ont pu échanger avec les interlocuteurs en particulier les responsables de la sécurité et de l'environnement. Cette entreprise certifiée est soumise à de stricts contrôles quotidiens effectués par l'équipe oeuvrant sur le site, tous les résultats sont tracés. Ensuite, l'assemblée s'est regroupée pour écouter le discours de Jean-François Martel, directeur régional d'Eiffage Route Sud-Ouest.

Tout commence en 2008, la société Eiffage souhaite s'installer entre 2 sites majeurs le sud de la Haute Garonne et l'Ouest du Tarn et Garonne. La commune de Canals traversée par la RD820 est le site privilégié, la naissance du projet se concrétise par l'acquisition d'un terrain de 4 hectares. L'autorisation de l'installation est décidée en 2014 et soulève l'inquiétude des canalais et des habitants des communes limitrophes. Le projet est revisité sur

le plan économique et sur la prise en compte des parties prenantes. Mr Martel s'exprime ainsi « De ces contraintes va naître l'innovation... Les équipes du Sud-Ouest imaginent alors l'installation qui est ici, rupture technologique, brevetée Eiffage et unique au monde. Bref, vous découvrez le prototype d'un distributeur de matériaux enrobés. Cette installation, aujourd'hui, va nous permettre de livrer toute la gamme de nos produits enrobés, à la température souhaitée, recyclés ou pas, dans les meilleures conditions. L'innovation continue puisque de cette installation, nous fabriquons les derniers nés de nos produits ».

S'ensuit le discours du maire de Canals, Alain REY : qui remercie les sociétés SMEG Nord et Matériaux de Garonne pour leur invitation à cette inauguration. Cette installation qui répond aux normes environnementales est un atout pour le développement économique du Grand Sud Tarn et Garonne. Des voix discordantes craignant pour leur cadre de vie ont tenté de s'opposer à cette implantation. Avec du retard, l'enquête publique est favorable, la Préfecture de Tarn et Garonne a validé le permis de construire et l'exploitation de la centrale. Le Conseil Départemental de Tarn et Garonne autorise la construction d'un rond-point pour accéder au site. La Municipalité a souhaité créer une Commission de surveillance composée de Canalais et Canalaises afin de contrôler, avec la société, le respect des normes environnementales. Le site est devenu une vitrine européenne voire internationale puisque les Etats-Unis sont venus visiter les installations.

La dernière phase de végétalisation des abords a été réalisée. Pour terminer, les invités se sont réunis autour d'un buffet offert par la société. Chacun a pu découvrir et échanger, un moment très enrichissant.



POUR INFOS

Rappel pour les piscines

Les piscines dont la surface est inférieure à 10 m2 sont exonérées de toutes déclarations et taxes.

- Concernant les piscines d'une surface supérieure à 10 M2 : sont taxables toutes les piscines enterrées, semi-enterrées (béton, coque) présentant un caractère inamovible ainsi que les piscines hors sol en kit (démontable ou pas) nécessitant des travaux de maçonnerie et/ou terrassement.

- Ne sont pas taxables, les piscines hors sol (rubulaires, gonflables ou auto-stable) présentant la possibilité d'être démontable sans être détruite, transportable et susceptible d'être installée pour une durée inférieure à 3 mois et n'ayant nécessité aucun travaux de terrassement ou maçonnerie.

La priorité est donc d'effectuer une déclaration de travaux ou de permis de construire selon les cas.



Vidéo-surveillance

La Municipalité instruit un projet de vidéo-surveillance sur la Commune. Ce dispositif constituera un outil en matière de lutte préventive contre l'insécurité. Son rôle sera de prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens en assurant la protection de bâtiments, des installations publiques ainsi que leurs abords. Le système de vidéo-surveillance se conjuguera avec les impératifs du respect des libertés publiques et des droits individuels. Des dossiers de subventions seront adressés à des structures afin de réduire le coût d'installation.



INFOS MAIRIE

École

Cette année, les élèves de l'école de Canals ont encore réalisé de belles sorties et belles manifestations organisées par l'équipe enseignante !

- Avec des ateliers scientifiques à la centrale nucléaire de Golfech, un jeu de piste sur le thème de la mythologie au Labyrinthe de Merville en passant par un spectacle théâtral sur le thème du vol d'Icare, une sortie au cinéma en version manga à Noël, et pour couronner le tout une grande sortie au château Chalabre en fin d'année, nos élèves ont fait le plein de culture et d'activités en tout genre toujours en

lien avec les programmes et les apprentissages de l'année scolaire.

- La manifestation « Entrez c'est ouvert » réalisée au mois d'avril et visant à accueillir les parents dans l'école autour du thème « les activités manuelles » a eu un franc succès grâce à la collaboration de l'équipe enseignante avec l'association des parents d'élèves les Parpalhols (qui a organisé des jeux d'adresse et offert la collation du cross) et l'organisation des ateliers culinaires.

- Le Cross Canalais où parents, enfants et enseignantes, tous très motivés ont couru ensemble au parc de Canals a clôturé cette semaine de l'école ouverte. Beaucoup de parents ont participé à cette manifestation visant le partage et la convivialité entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Enfin, l'année s'est clôturée en beauté avec le spectacle, mardi 25 juin ! Les enseignantes et leurs élèves ont travaillé dur et avec sérieux toute l'année pour offrir une représentation mêlant chants, danses et théâtre riche en émotions qui a suscité un tonnerre d'applaudissements auprès du public !



RETROSPECTIVE

Commémoration du 8 mai



Le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, dit ceci:

La guerre est gagnée. Voici la victoire. En ce mercredi 8 mai 2019, malgré un temps maussade, les canalais et leur Conseil Municipal ont célébré cette victoire près du Monument aux Morts où des fleurs ont été déposées en hommage aux morts de tous les conflits. Après lecture du message par Mr le Maire, une minute de silence a été observée avant d'écouter notre hymne national.

Ce moment de recueillement terminé, les canalais ont été invités pour le verre de l'amitié dans la salle de la Mairie.

Repas de la St Jean



Cent soixante convives ont participé au repas de la St Jean organisé par le comité des fêtes. Dans la salle communale chauffée par l'évènement, le march est retransmis. C'est la finale du TOP 14 ce samedi 15 juin. A l'affiche deux équipes talentueuses vont disputer le titre de champion de France, le Stade Toulousain contre Clermont Ferrand. Après un généreux apéritif, le repas préparé par le traiteur Label Braise est servi, au menu poulet grillé façon tex mex, pomme de terre et effiloché de porc cuit au four pendant

12h, un pur délice. Un premier service est assuré puis du rab retourne dans les assiettes pour les plus gourmands, s'en suit la tarte aux pommes. Les préparations ont été réalisées dans le parc. Toutes les actions du march ont été largement applaudies et commentées par les supporters du Stade. La soirée s'est poursuivie bien au-delà pour les plus fêtards.

Club de Pétanque Canalaïse

Le vide-greniers de la Pétanque Canalaïse a été victime des caprices de la météo. Seulement 150 mètres ont été investis par les exposants sur les 220 réservés. Les visiteurs sont toutefois venus nombreux se balader et chiner parmi les quelques stands présents autour de la place du village et se réchauffer au stand des grillages tenu par les bénévoles qui ont un inaltérable moral.

Concours départemental de pétanque Grâce à une météo clémente, le concours départemental organisé par la Pétanque Canalaïse a été une belle réussite. Pas moins de cinquante doublettes se sont inscrites au graphique tenu par Claude Kergoulay, président du Pétanque-Club de Valence. L'arbitrage était assuré par André Depasse, arbitre de ligue, assisté de Jean-Claude Baly, arbitre départemental. Le Cana-